



SHERPA

France

## CONCOURS DE BOUAN

**SAMEDI 22 AOUT 2020**

**-8 heures** : Finales des trois ans montés.(sélection de chevaux des différentes régions)

Les finalistes des trois ans montés devront s'inscrire de nouveau sur la SFET en date du 21 aout et cocher toutes les épreuves proposées ( 12 euros en tout ).Cela permettra de faire une note globale et aussi de toucher plusieurs encouragements.

**Le championnat suprême d'utilisation comprend trois épreuves :**

-modèle : conforme au standard de la race

-Equidés Cup : maniabilité montée :au moins 10 obstacles sur le terrain,le cavalier dispose de 4 mn pour franchir un maximum d'obstacles dans l'ordre qui lui convient . et /ou maniabilité attelée ,et /ou complicité ( épreuve en main : complicité entre le cheval et son meneur).

Les inscriptions sont à faire sur la SFET dans la rubrique Equidés Cup .

Ce championnat a été créé pour mettre en valeur les utilisateurs et sélectionner aussi de bons chevaux d'utilisation à qui nous pourrions proposer d'aller représenter le Cheval de Mérens sur des salons.....Il est sponsorisé par le Crédit Agricole .

Les cavaliers qui désirent participer aux Équidés Cup sans faire le championnat d'utilisation peuvent le faire. Il faut s'inscrire sur la SFET.

Les épreuves des Équidés Cup ne sont ouvertes qu'à partir de l'âge de quatre ans .

Le dimanche nous organiserons une finale avec les 10 premiers .

**Règlement sur le site de la SFET**

**-14 heures** : Présentation des étalons, à voir sur place.

Équidés Cup maniabilité montée et/ou attelée et/ou complicité.( ces épreuves risquent de commencer le matin )

L'organisation de BOUAN

La présidente du SHERPA France

Catherine ALZIEU

**Remarque** : -Licence obligatoire pour tous les cavaliers et meneurs.

-Responsabilité civile pour les propriétaires des chevaux.

-Chevaux munis de leurs carnets SIRE et à jour des vaccinations.

-Port du casque obligatoire.